

SESSION EXTRAORDINAIRE – 19 FÉVRIER 2019

PROCÈS-VERBAL de la session extraordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Chelsea tenue le 19 février 2019 à 19 h, au Centre Meredith, 2^e étage, situé au 23 chemin Cecil, dans la Municipalité de Chelsea, Québec.

ÉTAIENT PRÉSENTS la conseillère Kay Kerman et les conseillers Simon Joubarne, Pierre Guénard, Greg McGuire et Jean-Paul Leduc sous la présidence de la Mairesse Caryl Green.

ÉTAIT ÉGALEMENT PRÉSENTE : Madame Céline Gauthier, Directrice générale par intérim.

ÉTAIT ABSENT : le conseiller Robin McNeill.

Une période de question fut tenue, laquelle a duré environ 10 minutes.

CONVOCACTION

Tous les membres du conseil ont été dûment convoqués.

QUORUM

La Mairesse ayant constaté qu'il y avait quorum, déclare l'assemblée ouverte.

VOTE

À moins d'indication contraire dans le présent procès-verbal, la Mairesse se prévaut de son privilège prévu à l'article 161 du *Code municipal du Québec* ([LRQ, c C-27.1](#)) en s'abstenant de voter.

55-19

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Simon Joubarne, appuyé par la conseillère Kay Kerman et résolu que l'ordre du jour gouvernant cette session, soit et est par la présente adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

56-18

OCTROI DU CONTRAT POUR SERVICES PROFESSIONNELS D'AUDIT EXTERNE POUR LES ANNÉES FINANCIÈRES SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2018, 2019 ET 2020

ATTENDU QUE la Municipalité désire obtenir les services professionnels d'audit externe pour les années financières se terminant le 31 décembre 2018, 2019 et 2020;

ATTENDU QUE le Service des finances a procédé à une demande de prix auprès de deux (2) firmes pour ces services professionnels d'audit externe;

SESSION EXTRAORDINAIRE – 19 FÉVRIER 2019

56-18 (suite)

ATTENDU QUE suite à cette demande de prix, deux (2) soumissions ont été reçues dans les délais prescrits, soit le 18 février 2019 :

SOUSSIONNAIRES	PRIX (taxes incluses)
Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.	48 289,50 \$
Piché & Lacroix CPA inc.	60 361,88 \$

ATTENDU QUE le Service des finances a procédé à l'analyse des soumissions reçues;

ATTENDU QUE la soumission déposée par la firme Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L. est conforme et recommandée par le Service des finances;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Simon Joubarne, appuyé par le conseiller Jean-Paul Leduc et résolu que le conseil octroie le contrat pour des services professionnels d'audit externe pour les années financières se terminant le 31 décembre 2018, 2019 et 2020 au montant de 48 289,50 \$, incluant les taxes, à la firme Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 02-130-00-413 (Honoraires professionnels – Comptabilité et vérification)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

57-19

EMBAUCHE D'UN DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER / D'UNE DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

ATTENDU QUE le poste de Directeur général et secrétaire-trésorier/Directrice générale et secrétaire-trésorière est vacant depuis le mois d'août 2018;

ATTENDU QUE de nombreux candidats furent rencontrés suite à l'affichage du poste qui a eu lieu en septembre 2018 et en janvier 2019;

ATTENDU QUE sur la recommandation du comité des ressources humaines, la personne retenue pour occuper le poste est Monsieur John David McFaul;

SESSION EXTRAORDINAIRE – 19 FÉVRIER 2019

57-19 (suite)

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-Paul Leduc, appuyé par le conseiller Pierre Guénard et résolu que, sur la recommandation du comité des ressources humaines, M. John David McFaul soit embauché à titre de Directeur général et secrétaire-trésorier comme employé temps plein et rémunéré selon la grille salariale des employés cadres et ce au plus tard le 15 mars 2019, avec une période probatoire de six (6) mois.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU qu'au terme de six (6) mois de service continu, M. McFaul jouira de tous les bénéfices consentis aux employés cadres de la Municipalité de Chelsea.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

58-19

NOMINATION D'UN(E) DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E) ADJOINT(E)

ATTENDU QUE le poste de Directeur général et Secrétaire-trésorier a été comblé;

ATTENDU QU'IL y a lieu de nommer un(e) Directeur(trice) général(e) adjoint(e);

ATTENDU QUE Mme Céline Gauthier, Directrice des Finances, est prête à assumer ce rôle;

ATTENDU QUE le comité des ressources humaines recommande sa nomination au poste cité en titre;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Greg McGuire, appuyé par le conseiller Jean-Paul Leduc et résolu que, sur la recommandation du comité des ressources humaines, Mme Céline Gauthier soit nommée Directrice générale adjointe et que son salaire soit ajusté en conséquence en fonction de la grille salariale des employés cadres, et ce, à compter de la date d'embauche du nouveau Directeur général et secrétaire-trésorier.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SESSION EXTRAORDINAIRE – 19 FÉVRIER 2019

59-19

EMBAUCHE D'UN(E) COORDONNATEUR(TRICE) DES TRAVAUX PUBLICS

ATTENDU QUE suite à la publication d'une offre d'emploi pour le poste de coordonnateur(trice) des travaux publics, le comité de sélection a rencontré plusieurs candidats;

ATTENDU QUE les membres du comité de sélection recommandent la candidature de Monsieur Danik Chamberland pour combler le poste précité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Greg McGuire, appuyé par la conseillère Kay Kerman et résolu que Monsieur Danik Chamberland soit embauché à titre de coordonnateur des travaux publics, poste à temps plein permanent, rémunéré selon la grille salariale des employés cadres intermédiaires et ce à compter du 4 mars 2019, avec une période probatoire de six (6) mois.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU qu'au terme de six (6) mois de service continu, Monsieur Chamberland jouira de tous les bénéfices consentis aux employés cadres de la Municipalité de Chelsea.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

60-19

LEVÉE DE LA SESSION

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Simon Joubarne, appuyé par le conseiller Pierre Guénard et résolu que cette session extraordinaire soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Céline Gauthier
Directrice générale par intérim

Caryl Green
Mairesse